Communauté de Communes DU PAYS GRENADOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.5 Zonage

Cazères-sur-l'Adour (plan a)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Prescrit le :	Arrêté le :	Approuvé le :
8/12/2014	29/04/2019	2/03/2020
Modifié le :		
18/12/2023		

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 mars 1962
33 130 Bègles

Agence METAPHORE ARCHITECTURE URBANISME PAYSAGE

PLAN N°	ECHELLE
5 a	1/5 000

Légende

UA, UB; UBa, UE, UX, 1AU (1AUa; 1AUb; 1AUc), 2AU (2AU1a; 2AU1b; 2AU1c; 2AU2), A, N, Ng, Ngaz, Np

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Subdivision fiscale
- Bâti dur
- Bâti léger
- Cours d'eau
- Etang, lac
- Cimetière
- Piscine
- Atlas des zones inondables
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
- Zone d'application de l'article L.111-6 du code de l'urbanisme
- Recul minimum d'implantation du bâti
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
- Secteurs soumis à des risques incendie de forêt (Aléa Fort)
- Canalisation de gaz
- Seuil des effets irréversibles (IRE) autour de la canalisation de gaz

Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1e	Commune	Création d'un accès	198m²
2e	Commune	Sécurisation du carrefour	392m²
3e	Commune	Création d'un accès vers la zone à urbaniser	488m²
4e	Commune	Aménagement d'espace public et création de cheminement piéton	1805m²
5e	Commune	Création d'une voie depuis la rue de la République	798m²
6e	Commune	Création d'un cheminement piéton	113m²